

où nous voyons le Soleil, et il y a une éclipse. Mais on a calculé que cette circonstance n'arrive que tous les dix-huit ans ou tous les dix-neuf ans.

Pour les éclipses de Lune qui ont lieu lorsque notre satellite se trouve derrière la Terre et dans son ombre, on ne se compte guère ; d'autant que dans ces circonstances, l'éclipse est visible de tous les points de la Terre où il fait nuit à ce moment-là.

Mais quand il s'agit de déterminer l'arrivée d'une éclipse de Soleil, c'est autre chose et vous allez saisir la difficulté du problème. Évidemment que la Lune projette derrière elle une ombre qui se déplace sur la Terre et dans son ombre, on ne se compte guère ; d'autant que dans ces circonstances, l'éclipse est visible de tous les points de la Terre où il fait nuit à ce moment-là.

Et bien ! toutes ces circonstances avaient échappé aux anciens, et comme ils ne connaissaient que le cycle du Saros, il leur était impossible de fixer les conditions de l'éclipse ; en d'autres termes, ils savaient fort bien qu'un bout de dix-huit ans ou onze jours il devait se produire une éclipse de Soleil, mais ils étaient incapables d'affirmer si elle était partielle, totale, annulaire, etc.

Et ce chemin colossal, l'éclipse, ou plutôt l'ombre de la Lune, ne mettra que trois heures huit minutes à l'accomplir. Lorsque le cône d'ombre passera au-dessus de Saint-Germain, près Paris, la vitesse que je viens de calculer à l'instant pour vous donner un chiffre exact, sera de 777 mètres à la seconde, 2 800 kilomètres à l'heure !

Et ce qui y a de plus intéressant, c'est que cette ombre volante, c'est le cas de le dire, est parfois très visible.

En 1900 et en 1905, où j'ai pu jouir du spectacle merveilleux d'une éclipse totale, j'étais occupé par la surveillance des instruments pour observer le passage de l'ombre sur la Terre, mais plusieurs personnes l'ont parfaitement vue.

Et Patmothère se prête à la circonstance, l'ombre de la Lune pourra être aperçue du haut de la terrasse de Saint-Germain, le 17 avril prochain, à midi 10.

En 1942, dit Farber, le spectacle du déplacement de l'ombre fut le plus effrayant que j'aie jamais vu. Je me sentis un instant presque étourdi comme si le vaste bâtiment qui était sous mes pieds s'inclinait de 60°.

Mais ce qu'il y a de plus merveilleux dans ce grand phénomène, c'est la précision à laquelle nous arrivons lorsqu'il s'agit de donner la trajectoire et l'heure de l'éclipse ; vingt ans, trente ans à l'avance, le phénomène peut être prédit à trente ou quarante secondes près, et nous ferons mieux encore après 1912 !

Ceci me rappelle une toute petite histoire, laissez-moi vous la conter pour finir.

du calcul, je dis encore : il n'y a pas de milieu la nature est pipée. « Dire que la nature est pipée, conclut alors l'avocat, n'est-ce pas en même temps, pardonner-moi l'expression, dire qu'il y a derrière elle un Dieu qui la pipé ? »

Abbé TH. MOREUX, directeur de l'Observatoire de Bourges.

VIII^e Congrès diocésain de Paris

Séance de mercredi après-midi

La séance, consacrée à la presse, avait attiré une assistance considérable aux premiers rangs de laquelle avaient pris place un grand nombre de journalistes.

M. l'abbé Soulange-Bodin, curé de Saint-Honoré d'Eylau, président de la section de la presse du Comité diocésain, adresse les catholiques d'accorder plus d'attention à la lecture des journaux catholiques.

Une discussion extrêmement animée, et dans le détail de laquelle il nous est impossible d'entrer, suivit la lecture de ces rapports, excellents tous les trois. De cette discussion, il ressort que l'action personnelle auprès des directeurs de journaux catholiques est la tâche la plus urgente pour obtenir des améliorations morales, et couronner le plus souvent d'un complet succès.

Après une intervention très opportune de M. Bazire, qui met les catholiques en garde contre les agissements de gens qui recueillent, non pour les donner mais pour les vendre, les journaux abandonnés après lecture, l'archevêque de Paris remercie les congressistes et donne rendez-vous aux hommes pour vendredi soir, au meeting qui se réunira salle Wagram.

On sait que M. l'abbé Thellier de Poncheville et M. Toussaint y doivent prendre la parole.

M. E.

Le Congrès diocésain de Lyon

Troisième journée

La troisième journée du Congrès s'est ouverte devant le bureau diocésain au complet. Très d'abord rapport de M. Lavalley sur l'enseignement supérieur libre, qui n'est pas un sujet sans importance.

Le Comité fédéral de la Loire du parti socialiste a un manifeste extrêmement intéressant, dans lequel il déclare maintenir sa candidature à la députation de la Loire.

Yonne

Seine-Inférieure

Deux candidats sont en présence dans la deuxième circonscription de Rouen, où le 17 mars, les électeurs auront à élire un député en remplacement de M. Louis Brindeau, républicain progressiste, élu sénateur.

Le candidat désigné par les Comités progressistes et libéraux de la circonscription est M. Georges Ansel, fils du sénateur récemment décédé.

M. Georges Ansel a été élu. Il y a quelques mois il avait été élu député de Montivilliers en remplacement de son père.

Chambre des députés

Séance du jeudi 29 février

Séance à 2 heures. M. Brisson préside. « Un vote sans débat, à l'unanimité de 450 votants, un crédit de 200 millions pour frais de la mission qui doit aller à Fox négocier avec le sultan la question du protectorat.

La journée de dix heures

Puis on reprend le débat sur la journée de dix heures pour les adultes dans les établissements industriels.

M. Bourgeois défend le projet. Il s'agit, dit-il, de rendre légal un régime qui est déjà en fait existant.

M. Bourgeois. — Un effort de travail, tel que celui de dix heures, est une nécessité absolue, sans laquelle les dérogations prévues au projet sont nulles.

On a bien vu qu'un ministère des travaux publics, M. Puché, a commandé, dans un cas d'urgence, 100 locomotives à l'industrie.

M. Dubuis. — Ce n'est pas à la portée de tout le monde (App. et rires) ; et si, pendant qu'il change son matériel, une nouvelle mode surgit, les industriels sont obligés de recommencer.

M. Bourgeois. — Des membres du Conseil supérieur de travail ont demandé qu'une enquête soit faite auprès des Chambres de commerce.

Les Chambres syndicales industrielles ont certaines, comme celle de l'industrie textile, représentées 1 500 Syndicats et 800 millions de salariés, y ont été unanimement hostiles.

C'est le devoir de la Commission et du gouvernement de faire l'enquête demandée, pour ne pas gêner notre industrie dans un redoutable incident.

La discussion générale est close, et le débat renvoyé à jeudi.

Echos parlementaires

Le groupe de l'Ouest-Etat a entendu le rapport de Leblond sur les assurances à prendre pour éviter l'encombrement sur la ligne de Paris à Rouen.

Le groupe a décidé qu'une délégation se rendra auprès du ministre des Travaux publics pour lui demander quelle suite il compte donner au vote de la Chambre de commerce de Rouen, tendant à l'abrogation ou à la suspension du décret du 3 juin 1883, portant approbation de la convention du 27 décembre 1862.

Les donateurs du Grand Séminaire du Puy

Le Puy, 29 février. — Le jugement rendu ce matin par le tribunal civil rejette les demandes en revendication formulées par les donateurs du Grand Séminaire du Puy, dans le procès intenté à l'enregistrement, substitué au liquidateur.

Deux individus capturés hier sont à la disposition de M. Gilbert, juge d'instruction, chargé de l'affaire de la rue Ordener.

Les circonstances qui ont accompagné ces deux arrestations font supposer qu'il s'agit de malfaiteurs ayant participé au coup de main de Montmartre.

Deux individus capturés hier sont à la disposition de M. Gilbert, juge d'instruction, chargé de l'affaire de la rue Ordener.

Les circonstances qui ont accompagné ces deux arrestations font supposer qu'il s'agit de malfaiteurs ayant participé au coup de main de Montmartre.

Les bandits de la rue du Havre

Deux arrestations

Deux individus capturés hier sont à la disposition de M. Gilbert, juge d'instruction, chargé de l'affaire de la rue Ordener.

Les circonstances qui ont accompagné ces deux arrestations font supposer qu'il s'agit de malfaiteurs ayant participé au coup de main de Montmartre.

dans un terrain vague, près d'un débit de vin. Le délinquant, aidé d'un passant, put atteindre le feu de l'aide de l'échelle d'acier de Solte et s'éleva aussitôt à l'escalier de police. Celui-ci avait à son tour M. Guichard, qui arrivait bientôt en compagnie de M. Buisson, propriétaire de l'auto volée. Celui-ci reconnut immédiatement sa voiture. Elle portait les numéros 282-3-2, maladroïtement écrits à la peinture blanche.

L'intérieur était inondé de pétrole ; derrière une banquette, on découvrit une douille de revolver dont la balle avait été tirée.

M. Buisson, continuant son examen, remarqua que l'essieu d'avant avait été réparé. Cette constatation vint corroborer les termes d'une lettre reçue hier par le négociant, dans laquelle on lui signalait le passage de la voiture dans un garage de province.

Cette indication fut jugée des plus intéressantes par le chef de la Sûreté, qui a décidé d'envoyer des inspecteurs à l'adresse indiquée. Enfin, le commissaire de police a reçu la délégation d'un habitant de Saint-Ouen, M. Protin, qui a aperçu trois hommes s'enfuyant rapidement dès que l'incendie éclata. D'après leur signalement, il ne fait pas de doute que ce sont les assassins de l'agent Garnier qui gagnaient le large.

Trois malfaiteurs tentent de cambrioler l'étude d'un notaire à Pontoise

Pontoise, 29 février. — Pendant que des inspecteurs de la Sûreté parisienne mettaient en état d'arrestation des individus soupçonnés d'être les auteurs de l'agression du garçon de recettes Gaby et de s'être pas dérangés à l'assassinat de l'agent Garnier, place du Havre, à Paris, d'audacieux cambrioleurs, qui semblent faire partie de cette bande de malfaiteurs, opérèrent à Pontoise et tentèrent de voler le coffre-fort de M. Tintant, notaire.

Les cambrioleurs, au nombre de trois, montés dans un landaulet automobile, de couleur grise, dont le signalement correspond à celui de la voiture qui a servi à la fuite des agresseurs de l'agent Garnier, s'arrêtèrent cette nuit, vers 2 h. 45, devant le domicile de M. Tintant, notaire, place de l'Hôtel-de-Ville.

Deux de ces individus escaladèrent un mur de glaise à l'angle de la rue Lemerger et fracturèrent, à l'aide d'une pince-monsieur, la porte de l'étude dans laquelle ils pénétrèrent.

Pendant ces opérations, l'auto, dans laquelle était resté le troisième personnage, stationnait un peu plus loin.

Ces individus, une fois dans la place, se dirigèrent d'abord vers un vieux coffre-fort et se mirent en devoir de l'ouvrir. Mais M. Tintant, dont la chambre à coucher est au premier étage et qui avait entendu le bruit fait par les cambrioleurs, se mit à sa fenêtre pour voir ce qui se passait. N'apercevant rien, il demanda à un passant, M. Coquet, ouvrier boulanger, de vouloir bien s'assurer si la porte de son domicile était fermée.

Une fusillade dans la nuit

Au moment où M. Coquet allait atteindre le portail, deux coups de feu étaient tirés de l'intérieur sur le boulanger qui ne fut pas atteint.

Profitant de la surprise de ce dernier, les malfaiteurs sortirent précipitamment et remontèrent dans leur auto. De sa fenêtre, M. Tintant qui s'était armé de son revolver tira six coups de feu sur les cambrioleurs. Ceux-ci, nullement effrayés, ripostèrent par de nombreux coups de revolver dont un fallit atteindre le notaire.

Echos religieux

Suspense à A. divinis

Mgr l'évêque de Bruges (Belgique) vient de rendre publique la suspension d'office, dont il frappe l'abbé Fonteyne, qui, après avoir fait cause commune avec les démocrates socialistes, s'est mis au service du sieur Marquet, ancien directeur des journaux d'Odessa, — ce qui lui valut d'être exécuté par le Comité central socialiste. L'abbé Fonteyne était actuellement un mandataire de conseiller municipal à Bruges.

Assemblée des catholiques de l'Anjou

La sixième assemblée des catholiques de l'Anjou s'est tenue au palais des Facultés catholiques d'Angoulême le 3 au 6 mars. On y a discuté la communication des petits enfants, des catholiques, des domestiques agricoles, des logements insalubres, de l'enseignement, des colonies de vacances, de la presse, de l'organisation professionnelle, etc.

NOS AMIS DÉFUNTS

MON FRÈRE, MIBRIGORIN

M. Elie Malepique, pharmacien, et Mme Veuve Carrère, idèles abonnés de la Croix, à Lourdes. — M. l'abbé Régis Hardy, curé de Curis (Rhône), — M. Nicolas, 62 ans, de Lyon. — Mme Veuve Pionneau, fidèle abonnée, 89 ans, à Beaupréau (Maine-et-Loire). — M. Alexandre Bihouan, docteur en médecine, 68 ans, à Nevers. — M. Jeanne Charles, 67 ans, à Nevers. — M. J. V. — M. Pagart d'Hernaux, 78 ans, à Saint-Omer. — Mme Vve Augustin Buiet, née Wilquin, 65 ans, à Longueueuse (Pas-de-Calais). — Le P. Ludovic Vidu, des Frères de Saint-Joseph, 44 ans, à Bordeaux. — Le Fr. Jacques, de l'Ordre des Trappistes, au monastère de Notre-Dame d'Aczy (Jura). — Mme de Saint-Seine, sa religion mère Marie de Jésus-Marie, de l'Institut des Auxiliaires des Ames du Purgatoire, 45 ans, dont 30 de vie religieuse, à Paris. — Mme Georges Surmont, née Gérard, 59 ans, à Paris. — Mme Jeanne Mersch, née Venot, 58 ans, à Montreuil (Seine).

Informations du soir

LA CRISE MINIÈRE ANGLAISE

Le Cabinet a tenu une réunion spéciale ce matin au sujet de la crise minière.

L'impression générale est pessimiste, bien que le gouvernement continue activement ses démarches en vue de la solution du conflit.

Les ouvriers de transports adhérents aux grévistes

Les mineurs restent intraitables

LES CAMBRIOLEURS EN AUTO

Le chauffeur des bandits identifié

Le cas de Dieudonné

L'enquête de la Sûreté

Elle a été retrouvée en feu à St-Ouen

Le page de Charles-Édouard

Son caractère chevaleresque, sa noble constitution, son adresse dans les exercices du corps, sa conversation agréable, sa gentillesse, sa douceur, sa bonté, ses talents militaires, la sédution irrésistible émanant de toute sa personne, tout le désignait pour un brillant chef de parti, et ses idées voyaient en lui un nouveau Robert Bruce, restaurateur de la monarchie écossaise.

en arrière, prit le nom, l'habit et la médaille du courrier d'Espagne et gagna Gènes, où il s'embarqua sur une felouque, traversa la flotte anglaise, débarqua à Antibes, et, refusant une chaise de poste, fit le voyage à franc étrier jusqu'à Paris.

Mais la police de Fleury veillait. A peine avait-il vu l'agent jacobite Mac Gregor de Bohaldie, parent et correspondant de nombreux chefs de clans, qu'il fut avisé de s'abstenir de toute démarche nouvelle, sous peine d'être reconduit à la frontière, lui et ses compagnons.

Il sortait de cette entrevue convaincu de la sourde hostilité de l'ami de Walpole, qui tenait, avant tout, à ménager l'Angleterre. Peut-être fermerait-il son yeux sur sa présence et son contre-projet, mais il ne fallait compter sur aucun secours étranger.

Au fond, il ne le regretta qu'à demi, ayant le secret désir de rétablir le nom de son père, avec l'aide exclusive de ses sujets, mais il lui eût fallu au moins le nerf de la guerre, dont le cardinal n'était pas plus prodigue que de soldats.

— Votre Altesse daignerait m'agréer pour serviteur ?

— N'avez-vous pas gagné vos éperons ! Mais vous attachez à la personne d'un prince malheureux serait grande folie, je ne vous le célerai point.

— Je ne me pique pas de sagesse, — L'espoir occupé m'échappe, je ne puis voir le roi sans exposer mes partisans et moi à des représailles, et le cardinal n'hésiterait pas plus que le régent à faire expulser un petit-fils de Henri IV.

— Je comprends l'héroïsme noble héros en se frappant le front, cette vieille Eminence n'avait fait l'honneur de me prendre pour votre Altesse.

— Et il lui raconta les plaisants quiproquo qu'il avait faits et fait tourner, préjudice à la nation.

— La Providence place ma grand'mère sur son chemin, elle fera bien aussi quelque chose pour votre Altesse ; et j'ai bon espoir de la voir un jour faire son entrée à Holyrood.

— En tous cas, ce ne sera pas sur ma pauvre Tribby, dit le prince avec émotion, avec un dernier regard à sa jumelle.

LE PROFESSEUR GALLAND

En reconnaissant la discrète messagère, aperçue de sa fenêtre de l'Hôtel d'Angleterre, dans son respectable vis-à-vis du coche de Saint-Germain, Nointel avait eu un mouvement de surprise et de joie. Il allait donc savoir d'où lui venaient ses lettres, et il se sentait libre de l'interpeller et lui poser la question tout à trac ; il se ravisa en songeant que c'était sans doute une simple comparse, ignorante de son rôle et qu'une précipitation impulsive risquait de tout gâter en donnant l'éveil.

— Monsieur Galland, si vous ne dormez pas, dites-moi un de ces contes que vous contez si bien.

— Ce préambule fastidieux de chacune des Mille et une nuits, ayant mis en verve la jeunesse des Ecoles, était tourné en gaie, que l'on servait à tout propos au pauvre traducteur, sans respecter même son sommeil.

— Pardon, Monsieur, demanda-t-il avec civilité, est-ce bien M. le professeur Galland, traducteur des Contes arabes qui demeure ici ?

— Et, comme l'objet de cet élogé était de nouveau un timide regard dans la rue ; — Vive le père Galland ! cria-t-il à gorge déployée.

encore ses cent louis dans sa poche, pour les jeter à la face du spoliateur, mais il se portait, une partie sur son dos et se lamentait, de son impuissance.

— Qu'à cela ne tienne, mon cher Nointel, dit Charles-Édouard avec bonté, ma bourse est maigre, mais à nous deux, nous pourrions parfaire la somme et vous libérer d'un bienfait outrageant venant d'un ennemi. D'un ami, au contraire, on peut tout accepter.

— Si j'ai et je vous proteste que, le cas échéant, je ne refuserais pas les cent mille écus de votre grand'mère.

— Mais, Monsieur, mon grand-père est sorti, ma bonne aussi, retirez-vous ! protesta Clairette d'autant plus indignée qu'elle l'avait parfaitement reconnu.

(A suivre.)